

LA RÉCUP DES VIEUX TEXTILES

FICHES-CONSEILS N°115

[mise à jour : 07/2015]



Tôt ou tard, nos vêtements deviennent des déchets : trop petits, abîmés, passés de mode ou plus à notre goût, les raisons ne manquent pas pour faire de la place dans notre garde-robe. Comment faut-il éliminer les vêtements usés et abîmés ? Comment faire pour donner une deuxième vie aux vêtements qui peuvent encore servir ?

Premier réflexe : la prévention

C'est tout à fait possible de concilier style et prévention des déchets. Comment éviter de devoir jeter trop de vêtements trop vite ?

- D'abord, réfléchir avant l'achat. Ah, dur de résister aux coups de cœur... mais il y a toutes les chances qu'une garde-robe moins fournie mais bien pensée nous satisfera plus longtemps qu'une pile de vêtements bon marché dont nous nous lasserons vite.
- Acheter moins de vêtements nous laissera plus de sous pour acheter des vêtements de qualité. Qui dit « qualité » dit aussi « durée de vie plus longue ». Un beau manteau, un pantalon solide qui ne bouloche pas auront plus de chances d'être portés longtemps et d'être réutilisés et réparés.
- Acheter en seconde main, c'est moins de vêtements neufs et donc moins de pollution. Chiner dans les boutiques de seconde main, c'est un plaisir et nous pouvons y trouver des vêtements originaux et de bonne qualité, parfois à peine portés. Après tout, les vêtements ne se démodent pas : les créateurs ne cessent de puiser leur inspiration dans ce qui a été créé auparavant !
- Bien entretenir ses vêtements et autres textiles prolonge leur durée de vie. Plus d'infos dans [nos fiches-conseils sur les produits d'entretien](#).

La fripe, c'est fantastique

La garde-robe est triée et vous avez des vêtements que vous ne porterez plus mais qui sont encore en bon état. Vous pouvez les donner à des associations. Mais où vont les sacs de vêtements que nous mettons dans les bulles textile ?

La récupération de vieux vêtements se pratique depuis des années dans notre pays. Ainsi, plus de 25 000 tonnes de textiles (1) sont récoltées chaque année en Wallonie et à Bruxelles par des entreprises d'économie sociale. La plupart de celles-ci sont membres de Ressources (www.res-sources.be), la fédération des acteurs d'économie sociale actifs dans le tri et de recyclage. Le site de Ressources

vous indique toutes les bonnes adresses près de chez vous pour déposer vos dons.

✘ Quelque 600 emplois (équivalent temps plein), sont directement concernés par cette filière de récupération ! Souvent, ces postes sont occupés par des personnes fragilisées sur le marché de l'emploi. Les entreprises contribuent par ailleurs à financer des projets sociaux.

Des fripiers privés récoltent également des vieux vêtements. Leurs coordonnées se trouvent dans les Pages d'Or (www.pagesdor.be) à la rubrique « Vêtement de seconde main ».

Pour vous y retrouver, sachez qu'un label garantit que votre don servira à soutenir un objectif social : c'est le label « Solid'R ». Tout ceci est vérifié par un organisme indépendant, Ethibel.

Que donner et comment ?

Comme les vêtements collectés vont être réutilisés, il est impératif que ceux-ci soient encore en bon état. Exit donc les vêtements sales, déchirés ou incomplets : le lavage ou le rapiéçage impliquerait trop de travail vu les quantités collectées. Il va sans dire que tout autre objet ou déchet n'a pas sa place dans les bulles à vêtements.

Les entreprises d'économie sociale s'intéressent donc essentiellement aux vêtements directement revendables dans leurs magasins de seconde main. Cela s'appelle « la crème ». Malheureusement, cette crème ne représente que 5% des textiles collectés.

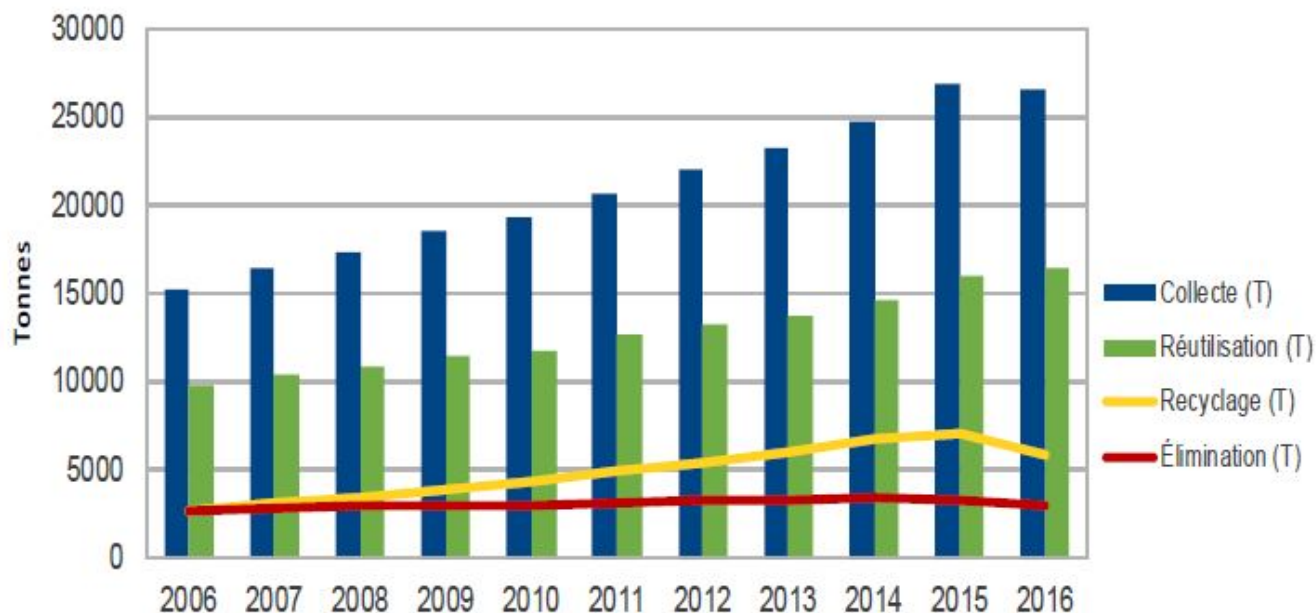
Le textile qui ne peut pas être revendu dans les magasins de seconde main en Belgique est trié en trois fractions :

- les vêtements en bon état mais démodés, destinés à l'exportation.
- le textile recyclable, valorisé sous forme de chiffon d'essuyage ou par effilochage.
- les déchets.

Ces deux dernières fractions représentent un coût pour les opérateurs de collecte.

En 2016, les entreprises d'économie sociale ont récolté 26 575 tonnes de déchets textiles en Wallonie (22 421 tonnes) et à Bruxelles (4 154 tonnes) (1).

Graphe 11 : Evolution des performances de la filière Textiles de 2006 à 2016 en Wallonie et à Bruxelles



65% des textiles collectés sont réutilisés, 23% recyclés et 12% sont éliminés.

Quid du recyclage ?

Jusqu'ici, ces déchets ne sont pas ramassés par une collecte sélective et il n'existe pas d'obligation de reprise comme pour les emballages plastiques ou l'électroménager. Leur recyclage n'est pas évident : le mélange des fibres de plusieurs types constitue une difficulté technique. Encore bien d'autres éléments jouent, comme la concurrence des chiffons d'essuyage à base de cellulose. Or les chiffons d'essuyage étaient justement un débouché important pour les fibres recyclées.

Bref, en l'absence de collecte, nous sommes bien contraints de mettre nos textiles trop usés ou abîmés à la poubelle tout venant. Tout au plus, nous pouvons en faire des chiffons pour bricolage, si le tissu s'y prête.

Réparer, récupérer, créer

Reste toujours l'option de la transformation (d'un vieux drap en serviettes ou mouchoirs) ou de la réparation. Quand c'est possible, choisissons de raccommoder ou de faire raccommoder chez un artisan spécialisé. Les cordonniers et les ateliers de retouche n'attendent que vous pour montrer leur savoir-faire. Ceux-ci trouveront certainement la solution pour réparer la semelle de vos chaussures usées, la tirette cassée de vos manteaux... Il est important de promouvoir cette filière car ces métiers se font de plus en plus rares et leur savoir-faire vient à disparaître par manque de clientèle. De plus, en allant chez ces artisans locaux, nous encourageons le commerce de proximité. Pour connaître le réparateur spécialisé le plus proche de chez vous, consultez les Pages d'Or via le bottin téléphonique ou via Internet (www.pagesdor.be) à la rubrique : « Vêtements - réparation et transformation » et « Cordonniers ».

Vous avez un pull ou autre vêtement abîmé mais le raccommodage n'est pas votre passe-temps favori ? Voici une technique rapide et qui donne des résultats plus que sympathiques : Woolfiller. Le principe est simple : les fibres de laine ont de petites écailles que l'on ouvre en piquant dans les fils

avec une aiguille à feutrer. Les écailles s'accrochent les unes aux autres, grâce à quoi les fils tiennent ensemble et voilà , le trou est réparé et la réparation résiste à la lessive. Attention cependant, les aiguilles à feutrer sont à manipuler avec prudence. www.woolfiller.com

Echanger, troquer, louer...

Les échanges de vêtements d'enfants sont une chose courante. Mais pourquoi ne pas organiser une soirée de troc entre copines (ou copains) ? Chacun apporte les vêtements dont il veut se séparer... et qui feront le bonheur de quelqu'un d'autre.

Les sites de troc qui ont vu le jour ces dernières années sont encore une variante sur le thème :

[Freecycle](#) et [Troc Info](#)

Une idée qui a germé en Suède et qui descend tout doucement vers le sud : emprunter une robe de soirée d'un créateur à ... la bibliothèque. Des exemples sont [Le vestibule](#) et [L'Habibliothèque](#) en France.

Entre-temps, la location d'un costume chic pour un grand jour est tout à fait possible chez nous. De nouveau, Internet et les Pages d'Or nous fournissent des adresses, il suffit de taper « Location vêtements ».

Sources :

1. [Observatoire de la réutilisation Wallonie-Bruxelles 2017](#) (pdf)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <https://www.ecoconso.be/fr/Le-Textile>
- [2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/prevention-et-reemploi>
- [3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/textile>
- [4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/recup>
- [5] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [6] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/produits-dentretien>
- [7] <http://www.res-sources.be>
- [8] <http://www.res-sources.be/solidr>
- [9] <http://www.pagesdor.be>
- [10] <http://www.woolfiller.com>
- [11] <http://www.freecycle.org/browse/BE/Belgium>
- [12] <http://www.trocinfo.org>
- [13] <https://www.facebook.com/lvestibule>
- [14] <http://www.lhabibliothèque.com>
- [15] http://environnement.wallonie.be/dechets/Observatoire_2017.pdf

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

